

Place pour les jeunes !

Le chêne est arbre de lumière : il souffre de la concurrence d'espèces envahissantes comme le frêne et le tremble. Sans aide musclée, il n'a aucune chance de se maintenir. Voilà pourquoi un programme de sauvegarde et de régénération a été entrepris dans tout le canton pour assurer l'avenir de la chênaie genevoise.

RÉGÉNÉRATION NATURELLE OU PLANTATION ? UNE QUESTION DE GLANDS

Tous les cinq à six ans, les chênes produisent une glandée abondante. Le sous-bois se couvre alors d'un tapis de semis issus des glands tombés au sol. Surveillant leur apparition, le forestier dégage progressivement les vieux arbres restants pour assurer aux jeunes plants la lumière nécessaire à leur croissance. Souvent, les arbres-mères de l'ancienne chênaie sont trop rares ou épuisés pour assurer des glands en quantité et qualité suffisantes. Des chênes de trois à quatre ans élevés en pépinière sont alors mis en place. Une grande coupe – de la taille d'un terrain de football – dégage une clairière suffisante pour assurer à la plantation la lumière dont elle a besoin.

UN SOIN CONSTANT DURANT DEUX SIÈCLES

Des coupes d'éclaircie vont desserrer les chênes au fur et à mesure qu'ils grandissent et étalent leurs couronnes. La récolte d'un arbre sur deux ou trois permettra aux chênes restants de se développer au cours du XXI^{ème} siècle et de devenir les géants vénérables, témoins et messagers de notre époque.



IMO - FM/COC - 20174
FSC Trademark® 1996 Forest Stewardship Council A.C.

Le label FSC atteste que la forêt est gérée strictement selon les standards environnementaux, économiques et sociaux du FSC.



Département du territoire
Domaine nature et paysage

Tél: 022 388 55 40
www.ge.ch/nature